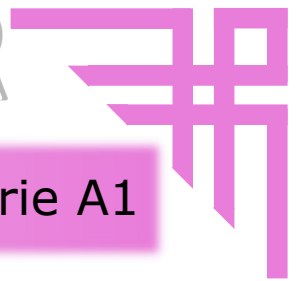


AUTO ECOLE PLAZER



Permis de Conduire Communautaire Catégorie A1

PROGRAMME DE FORMATION

Programme conforme au REMC
(Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne)

PUBLIC CONCERNE

Le permis A1 autorise à conduire

- Les motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³, et dont la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1kW par kilogramme.
- Un trois roues d'une puissance maximale de 15 kW.

Pré requis :

Etre apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français.

- Avoir réussi l'Epreuve Théorique Générale du Code de la Route (ETG).
- Etre titulaire de l'ASSR2 ou l'ASR si vous êtes nés après 1987 et qu'il s'agit de la première catégorie de permis que vous passez.
- Etre âgé de 16 ans minimum le jour de l'examen.

Durée :

Minimum 20 heures de pratique, dont 8 heures hors circulation et 12 heures en circulation, nombre d'heures déterminées par une évaluation préalable du volume de formation.

Dispositif de suivi :

Livret d'apprentissage de la catégorie A1 du permis de conduire. Tests de connaissances et de capacités au fur et à mesure de la formation.

Mode de validation :

Les acquis sont sanctionnés par le passage d'un examen au permis de conduire effectué par un Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière

Contexte :

Le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage des catégories A1, A2 et A du permis de conduire, et l'arrêté du 23 avril 2012 modifié relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1, A2 et A.

Lieu et nature de l'action

Au sein de l'agence : SARL PLAZER AUTO ECOLE
Les horaires sont sur rendez-vous du Lundi 8h au Samedi 17h

OBJECTIFS:

- 1 - Acquérir les compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit posséder pour ne pas mettre en danger sa sécurité et celle des autres usagers :
 - Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
 - Apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue.
 - Partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et adopter des comportements de conduite citoyens et responsables
 - Prendre conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.
- 2 - Réussir l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formateurs diplômés BEPECASER mention deux roues ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE — CCS deux roues

Formation sur : Yamaha YS 125

Salle équipée d'un vidéo projecteur ou télévision grand écran et DVD ROUSSEAU, EDISER, ENPC, PLANETE PERMIS

Formation collective pour la partie théorique, formation collective et/ou individuelle pour la partie pratique

Livret d'apprentissage et fiche de suivi.

SUIVI D'EXECUTION DU PROGRAMME

<u>MAITRISER le maniemement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation</u>	
ETAPE 1	<ul style="list-style-type: none">□ Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.□ Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.□ Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).□ Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - Descendre de la machine en sécurité.□ Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.□ Monter et rétrograder les rapports de vitesse.□ Maîtriser la réalisation d'un freinage.□ Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.□ Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).□ Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).□ Maîtriser les techniques d'inclinaison.□ Réaliser un freinage d'urgence.
ETAPE 2	<p><u>APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales</u></p> <ul style="list-style-type: none">□ Connaître et respecter les règles de circulation.□ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).□ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.□ Adapter l'allure aux situations□ Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.□ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.□ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
ETAPE 3	<p><u>CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</u></p> <ul style="list-style-type: none">□ Evaluer et maintenir les distances de sécurité□ Croiser, dépasser, être dépassé□ Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.□ Communiquer avec les autres usagers.□ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.□ Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.□ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide□ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.□ Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.□ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.□ Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers
ETAPE 4	<p><u>PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique</u></p> <ul style="list-style-type: none">□ Suivre un itinéraire de manière autonome□ Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie□ Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.□ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir□ Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).□ Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette <p>Pratiquer l'éco-conduite</p>